



Tax digitalization and CSR: in the service of tax transparency

Digitalisation fiscale et RSE : au service d'une transparence fiscale

Ghislain Loïc Ngopa, Dr/Ph.D en Comptabilité – Audit – Contrôle, Conseil Fiscal Agréé

CEMAC, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Appliquées (Université de

Douala), Douala – Cameroun

LARCCAFF

Résumé :

Le contexte actuel de mondialisation des économies, marqué par une grande liberté et une rapidité de circulation des capitaux concourt au développement du commerce électronique avec pour conséquence sur le plan fiscal la mise en œuvre par les entreprises de stratégies d'évitement de l'impôt. Dès lors, la coopération internationale en matière fiscale avec l'échange d'informations s'impose comme une solution pour lutter contre le déficit de transparence. La digitalisation fiscale a fait ses preuves dans le renforcement de la transparence, l'amélioration des performances et le ciblage des contrôles. Toutefois, la lutte contre l'évitement de l'impôt dépend surtout du degré de civisme fiscal. Ainsi, les entreprises citoyennes ou responsables apporteront une contribution significative à la communauté, d'où l'intérêt de renforcer le concept de RSE. Pour le Cameroun, la digitalisation fiscale a contribué au renforcement des opérations de contrôle. Au plan quantitatif, certaines mesures ont eu un impact positif sur l'élargissement de l'assiette et la sécurisation des recettes. A cet égard, le croisement des fichiers Douanes-Impôts, grâce à la plateforme FUSION, a permis d'identifier 4 320 importateurs non actifs à la DGI dont l'exploitation par les services opérationnels de la Direction Générale des Impôts a permis de fidéliser à ce jour près de 546 contribuables pour un rendement fiscal de plus de 3 milliards de Francs CFA. Au plan qualitatif, la mise en place de la télédéclaration a permis une meilleure fidélisation des contribuables avec un taux de déclaration dans les délais avoisinant 100% à la DGE et 90% dans les CIME. Mais qu'en est-il

de la responsabilité sociale des entreprises, surtout des PME qui constituent le moteur de l'économie camerounaise ?

Mots clés : Digitalisation fiscale, Fiscalité numérique, Fraude fiscale, Responsabilité Sociale des Entreprises, Responsabilité fiscale, Transparence fiscale.

Abstract:

The current context of economic globalization, characterized by considerable freedom and rapid movement of capital, is contributing to the development of e-commerce, with the result that companies are implementing tax avoidance strategies. International cooperation on tax matters, including the exchange of information, is therefore essential as a solution to combat the lack of transparency. Tax digitalization has proven its worth in enhancing transparency, improving performance, and targeting controls. However, the fight against tax avoidance depends above all on the degree of tax compliance. Thus, socially responsible companies will make a significant contribution to the community, hence the importance of strengthening the concept of CSR. In Cameroon, tax digitalization has contributed to strengthening control operations. In quantitative terms, certain measures have had a positive impact on broadening the tax base and securing revenue. In this regard, cross-referencing customs and tax files using the FUSION platform has identified 4,320 importers who were not active with the DGI. The operational services of the General Directorate of Taxes have used this information to secure the loyalty of nearly 546 taxpayers to date, generating tax revenues of more than 3 billion CFA francs. In terms of quality, the introduction of online filing has led to greater taxpayer loyalty, with a filing rate of nearly 100% at the DGE and 90% at the CIMEs. But what about corporate social responsibility, especially among SMEs, which are the driving force behind Cameroon's economy?

Keywords: Tax digitalization, Digital taxation, Tax fraud, Corporate Social Responsibility, Tax responsibility, Tax transparency.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.18938182>

I. Introduction

La fiscalité se réfère à l'ensemble des règles, des lois et des pratiques qui régissent la perception des impôts et des taxes par l'administration fiscale. Les impôts sont des contributions financières obligatoires imposées aux individus et aux entreprises en fonction de leurs revenus, de leurs transactions et de leur propriété. Les recettes fiscales ainsi générées sont ensuite utilisées pour financer les dépenses publiques, telles que les infrastructures, l'éducation, les soins de santé, la défense et autres services essentiels. La fiscalité est de plus en plus indispensable dans le fonctionnement des économies modernes.

Les impôts et taxes permettent aux gouvernements d'assurer les finances publiques et de réguler l'activité économique. Ainsi, dans un pays comme le Cameroun, les recettes fiscales représentent en 2026 environ 55% des recettes budgétaires attendues. L'impôt est aussi important pour le citoyen. Il constitue un lien entre ce dernier et l'Etat dans la mesure où il y est soumis comme contribuable et il entend bénéficier en contrepartie des services publics financés par l'impôt. De ce fait, théoriquement, l'impôt doit être considéré comme une participation librement consentie, par le contribuable, à la gestion de l'Etat. Ainsi, dans la pratique, la plupart des impôts supposent une initiative de déclaration de la part des assujettis. En effet, dans pratiquement tous les pays du monde, le système fiscal est généralement déclaratif avec paiement spontané assorti d'un droit de contrôle a posteriori de l'administration fiscale ; avec des mécanismes de retenue à la source dans certains pays notamment pour les précomptes sur achats, précomptes sur loyers, précomptes sur ventes, les impôts sur salaires, etc. Le temps qui s'écoule entre la phase de déclaration et un éventuel contrôle peut créer une asymétrie d'informations. Cette asymétrie d'informations propre au système déclaratif explique que le contribuable dispose d'une opportunité de fraude.

Le niveau d'imposition et l'inégalité devant l'impôt et davantage l'absence de civisme fiscal sont souvent évoqués comme causes de l'évitement de l'impôt procédant de l'optimisation fiscale agressive et/ou de la fraude fiscale. L'évitement de l'impôt a des conséquences en termes d'emploi, de capacités à fournir un service public de qualité, de prise en charge des besoins sociaux (dépenses de santé, d'éducation, hôpitaux, routes, défense, etc.) ; il a également des conséquences sociétales. « La fraude fiscale entraîne une inégalité entre les contribuables. Elle augmente la charge fiscale des contribuables scrupuleux et fait payer à ces derniers ce que les fraudeurs ne payent pas » (C. Favre, 2001, p., 15).

De ce fait, les contribuables fiscalement responsables acceptent de moins en moins ces inégalités frappantes et reprochent aux Etats leur impuissance et leurs choix fiscaux. En plus, la fraude fausse l'activité économique et la concurrence entre les entreprises ce qui nourrit la hausse des inégalités de revenus et de patrimoine, dont l'ampleur est désormais dénoncée par l'OCDE selon laquelle « de 2007 à 2014, les inégalités de revenus sont restées à des niveaux historiques » (OCDE, 2016). D'ailleurs, les scandales financiers de ces dernières années donnent une idée sur les avoirs de la fraude cachés à travers le monde et le manque à gagner pour les Etats. En l'absence de statistiques officielles, plusieurs études permettent d'estimer ce manque à gagner à travers la planète. L'OCDE estime que les pratiques d'optimisation fiscale font perdre aux Etats entre 100 et 240 milliards de dollars de recettes par an. Plus encore, selon une étude publiée en 2012 par le groupe de pression Tax Justice Network, entre 21 000 et 32 000 milliards de dollars continueraient à être dissimulés dans les zones défiscalisées du globe.

Dans son rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2023, la CONAC révèle qu'au cours de l'année, l'ANIF a répertorié des flux financiers suspects d'un montant total de 1 665,4 milliards de FCFA. Ces flux résultent de l'exploitation des 965 déclarations d'opérations suspectes envoyées à l'ANIF par les banques, les établissements de microfinance, les opérateurs de mobile money, les sociétés de transferts de fonds, les avocats, les notaires et autres administrations publiques. Les cas de fraudes diverses sont les plus importants en nombre de dossiers transmis (ils ont pratiquement triplé entre 2022 et 2023). Ils représentent 50,6 % des transmissions au cours de l'année 2023. Les activités détectées comprennent la fraude fiscale (60 % des cas), la fraude douanière (40 %), la fraude sur les transactions foncières (7 %), la fraude à la carte bancaire (5 %). Les modes opératoires les plus fréquents concernent le transfert illicite de fonds à l'étranger par l'utilisation abusive de cartes bancaires, la dissimulation des chiffres d'affaires des entreprises dans les comptes bancaires des tiers et l'exercice illégal de l'activité commerciale par certains opérateurs économiques.

Face à ce constat, le défi majeur de chaque Etat est de lutter efficacement contre la fraude fiscale. Ce combat constitue un élément essentiel pour consolider le civisme fiscal des contribuables face à des pratiques qui fragilisent le pacte social et portent atteinte tant à la concurrence entre les acteurs économiques qu'aux recettes publiques : « Lorsque l'État lutte contre la fraude fiscale, il protège non seulement les finances publiques mais il contribue aussi à la loyauté de la concurrence » (R.Bacconnier, R.Taly, 2005, p., 201).

Néanmoins, il faut noter que dans un contexte économique caractérisé par la mondialisation financière, les stratégies d'évasion et fraude se diversifient, se complexifient et s'internationalisent. Eviter l'impôt est devenu plus facile dans le contexte actuel de mondialisation des économies qui marqué par une grande liberté et rapidité de circulation des capitaux et par le développement du commerce électronique. Afin de lutter efficacement contre cette fraude complexe, il est devenu indispensable de disposer en amont de renseignements sur les pratiques frauduleuses, d'accroître et de diversifier les renseignements que les administrations fiscales exploitent et peuvent échanger. En effet, l'échange de renseignements s'est rapidement imposé comme le meilleur moyen de lutter contre les pratiques frauduleuses, c'est-à-dire contre l'opacité et le manque de transparence fiscale. La transparence fiscale ne s'applique plus seulement à la sphère de la fraude fiscale.

La transparence fiscale au Cameroun est un sujet crucial pour le développement économique et la lutte contre la corruption. Le pays a pris des mesures importantes pour améliorer la transparence fiscale, notamment avec :

- La création du Registre Central du Bénéficiaire Effectif (RCBE) qui vise à identifier les véritables propriétaires des entreprises et à lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme¹.
- La Loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun, qui vise à renforcer la transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques.
- Le Forum MINFI/Société Civile, qui réunit les décideurs publics, les représentants de la société civile et les experts budgétaires pour discuter des enjeux de la transparence fiscale et de la bonne gouvernance.

Dans le domaine de la coopération fiscale, le terme de « transparence » renvoie à l'absence de « caractéristiques non transparentes ». Le critère de transparence vise ainsi à garantir que la législation fiscale est appliquée de façon visible et cohérente pour tous les contribuables. Il impose aussi que les renseignements nécessaires aux autorités fiscales pour déterminer la situation d'un contribuable soient disponibles et que les autorités fiscales aient accès à ces renseignements. Enfin, la transparence fiscale comporte une importante dimension internationale : les renseignements collectés doivent pouvoir être échangés et envoyés à une

¹ <https://www.cga3s.com/rcbe-au-cameroun-obligations-et-procedures/>

autre juridiction intéressée. La transparence fiscale concerne donc aussi bien le droit interne avec ses critères de disponibilité et d'accessibilité des renseignements que le droit conventionnel avec l'échange de renseignements. Dans ce but, une percée majeure vers une plus grande transparence fiscale a été effectuée en 2009 lorsque la norme sur l'échange de renseignements sur demande à des fins fiscales, élaborée par le Forum mondial, est devenue avec l'approbation du G20, le standard international. Cette norme prévoyait des mécanismes d'échange de renseignements sans restriction possible sur le fondement du secret bancaire ou d'intérêts fiscaux nationaux. Un autre changement radical, relatif à la transparence fiscale internationale, s'est produit en 2014 avec l'approbation par le G20 de la norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers élaborée par l'OCDE.

Ainsi, ces dernières années, sous l'impulsion de l'OCDE, les mécanismes de la coopération fiscale internationale ont beaucoup évolué, conduisant certains à évoquer le risque d'une « inflation normative » (Maria Amapro, Gran Ruiz, 2006, p., 197).

Toutefois, il convient de préciser que ces mesures, sans la digitalisation fiscale et le développement de technologies, n'auraient jamais porté leurs fruits. Les administrations fiscales et celle du Cameroun en particulier sont ainsi de plus en plus nombreuses à investir et à utiliser des algorithmes pour analyser les données auxquelles elles ont désormais accès, en vue d'accroître le nombre de contrôles, d'améliorer les performances et le ciblage de ces derniers. La digitalisation fiscale au Cameroun est en plein essor. Le gouvernement a lancé plusieurs initiatives pour moderniser le système fiscal et rendre les procédures plus efficaces. A titre d'exemple, la Direction Générale des Impôts a mis en place une plateforme de génération en ligne de documents fiscaux, permettant aux contribuables d'obtenir instantanément l'Attestation de Conformité Fiscale, l'Attestation d'Immatriculation et le Certificat d'exemption de constitution de cautionnement bancaire. Le timbre fiscal est désormais numérique, ce qui signifie que les citoyens n'ont plus besoin d'acheter des timbres physiques pour régulariser leurs documents administratifs. La DGI a également introduit la télédéclaration des impôts, qui permet aux contribuables de déclarer et de payer leurs impôts en ligne.

Néanmoins, il faut reconnaître que lutter efficacement contre ce mal ne dépend pas seulement des performances des instances de contrôle, mais surtout du consentement à l'impôt. Or, le contribuable considère souvent l'impôt comme un tribut plutôt qu'une participation librement consentie à la gestion de l'Etat. Ce sentiment est d'autant plus accentué si l'on se réfère aux pays en développement. Le Cameroun, sujet de notre étude, n'échappe pas à cette

tendance mondiale en matière d'évitement de l'impôt. Alors que les inégalités sont particulièrement prégnantes dans le pays, le système fiscal demeure inefficace dans la lutte pour une meilleure redistribution des richesses. Le système fiscal camerounais a connu une succession de réformes, inscrites dans une volonté de modernisation et de simplification pour lui assurer clarté, efficacité, efficience et équité. La fiscalité camerounaise s'est ainsi rapprochée dans son architecture globale des grands systèmes d'imposition qui constituent des références à l'échelle internationale. Néanmoins et malgré les avancées et les résultats indéniables, comparés au vrai potentiel fiscal du pays, ce système continue de présenter des limites et des carences.

Parallèlement, il y a lieu de préciser que l'incivisme fiscal est très présent dans le pays soit par les activités qui sont dans l'informel totalement ou partiellement, soit par le nombre important des contribuables qui ne déclarent pas la totalité ou une partie de leur revenu. La construction d'un Etat démocratique moderne est un processus dans lequel le Cameroun est engagé depuis plusieurs années. Parmi les éléments fondateurs d'une démocratie, l'instauration d'une politique fiscale juste et équitable constitue un pilier majeur. En effet, l'élargissement de l'assiette fiscale est devenu aussi bien une affaire de justice et d'équité, de plus en plus réclamée par les citoyens, qu'une problématique de recettes pour l'Etat et de pression fiscale pour le contribuable.

Cet article présente un double objectif : d'une part, il met l'accent sur l'apport de la fiscalité numérique dans la lutte contre la fraude fiscale ; d'autre part, la responsabilité sociale des entreprises dans l'élargissement de l'assiette fiscale.

II. Fiscalité numérique et RSE : concepts et enjeux

La fiscalité numérique et la RSE abordent les défis de l'économie digitale. Dans un monde dominé par les nouvelles technologies et les intelligences artificielles, la fiscalité traditionnelle tend à disparaître pour laisser place à la fiscalité numérique. La fiscalité numérique cherche à adapter les impôts aux entreprises du web face à l'évasion fiscale via des taxes telles que : la taxe sur les Services Numériques en France et au Cameroun, l'assujettissement à l'Impôt sur les Sociétés des opérateurs numériques étrangers réalisant des affaires sur le territoire. La RSE quant à elle intègre les impacts environnementaux (consommation énergétique, déchets électroniques) et sociaux (protection des données,

inclusion) du numérique dans la stratégie des entreprises, créant un besoin de "numérique responsable" aligné sur le civisme fiscal pour une économie durable et équitable.

Nous présentons ici la définition de la fiscalité numérique et de la RSE, l'importance de la transparence fiscale pour les Etats et les initiatives internationales pour promouvoir la transparence fiscale.

II.1. Définition de la fiscalité numérique et de la RSE

II.1.1. Concepts Clés

Fiscalité Numérique : Il ne s'agit pas ici d'une nouvelle forme de fiscalité ou d'un nouveau types d'impôts, mais il s'agit d'une réponse à l'inadaptation du droit fiscal classique face aux modèles économiques dématérialisés, visant à taxer les revenus générés dans un pays, indépendamment de leur localisation physique, pour lutter contre l'optimisation fiscale agressive.

La Responsabilité Sociétale des Entreprises : elle intègre les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans les activités d'une entreprise, créant un équilibre avec ses différentes parties prenantes.

Numérique Responsable : il s'agit de l'application de la RSE au secteur numérique, couvrant l'impact environnemental (empreinte carbone, énergie), social (vie privée, inclusion) et éthique (usage des données).

II.1.2. Enjeux Principaux

La fiscalité numérique à plusieurs enjeux, les principaux sont :

- La taxation équitable : l'implémentation de la fiscalité numérique permet de s'assurer que les géants du numérique paient leur juste part d'impôts là où ils génèrent leurs bénéfices.
- La coopération internationale : il y a avec la fiscalité numérique une nécessité d'un consensus mondial pour éviter des mesures unilatérales fragmentant le système fiscal.
- La complexité technique : il s'agit de la difficulté d'établir les liens fiscaux (lieu de création de valeur, flux de revenus) dans l'économie digitale.

Les principaux enjeux de la RSE Numérique sont :

- Les enjeux environnementaux : il est question de réduire la consommation énergétique des data center, de gérer les déchets électroniques, de concevoir des produits durables.
- Les enjeux sociaux & éthiques : ils consistent en la protection des données personnelles, la garantie la cybersécurité, la promotion de l'inclusion numérique, la gestion des impacts négatifs des entreprises sur l'emploi et le dialogue social.
- Les enjeux de gouvernance : l'intégration des principes éthiques dans la collecte et l'utilisation des données, l'évitement des usages abusifs.

Ces deux concepts mis ensemble convergent vers :

- Le civisme fiscal : une entreprise RSE s'engage dans le civisme fiscal, reconnaissant son rôle dans le financement des services publics, contrastant avec l'évitement et la fraude fiscale.
- La transparence : la dématérialisation fiscale (e-services) peut améliorer la transparence et le contrôle, tout en renforçant les exigences de responsabilité des entreprises.
- Un Modèle durable : la convergence vise un modèle numérique plus responsable, où la performance économique, la responsabilité sociale et le respect fiscal sont alignés pour un développement durable et inclusif

II.2. Importance de la transparence fiscale pour les entreprises et les Etats

La transparence fiscale est une pratique essentielle visant à garantir la divulgation complète et claire des informations financières entre les administrations fiscales et les contribuables. Elle favorise la lutte contre l'évasion fiscale et permet une meilleure conformité des entreprises et particuliers envers leurs obligations fiscales. En promouvant la transparence fiscale, les gouvernements peuvent renforcer la confiance et l'équité dans le système fiscal global. Les entreprises ont aujourd'hui une obligation de transparence fiscale car elles font face à des attentes croissantes de la part des parties prenantes (salariés, investisseurs, ONG, médias, autorités publiques, agences de notation RSE, etc.). Ces acteurs exigent de plus en plus que les entreprises rendent compte de leur contribution fiscale aux économies locales, de leur politique fiscale ainsi que des procédures mises en place pour identifier les risques inhérents à leur pratique fiscale.

Dans ce contexte, les entreprises ont tout intérêt à s'inscrire dans une démarche proactive de transparence, qui leur permette de maîtriser leur communication, de renforcer leur réputation et la confiance des parties prenantes, et de se conformer aux normes existantes ou à

venir. Cette démarche entraînera toutefois des attentes accrues en matière de publication d'informations pour le futur. La communication optimale exige la rédaction d'un rapport de transparence fiscale, dans lequel les concepts de responsabilité fiscale et de transparence fiscale, qui sont complémentaires, seront clairement explicités. La responsabilité fiscale se traduit principalement par la prise d'engagements de la part des entreprises, dont celui de payer leurs impôts là où elles créent de la valeur économique, de se conformer aux obligations fiscales et légales, et d'entretenir des relations transparentes avec les administrations fiscales. Cela inclut également des éléments concernant le contrôle interne sur la fiscalité. La transparence fiscale repose quant à elle sur la divulgation claire et exhaustive des informations fiscales, telles que le Country by Country Report (CbCR), la politique de prix de transfert, ou le Total Tax Contribution (TTC).

II.3. Les initiatives internationales pour promouvoir la transparence fiscale (BEPS, GRI, etc.)

Les principaux référentiels et standards internationaux qui peuvent servir de guide aux entreprises pour élaborer leur rapport de transparence fiscale incluent le Global Reporting Initiative (GRI), la B-Team, et les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI). Bien que ces référentiels aient des prismes différents, leurs recommandations convergent et offrent des lignes directrices et des indicateurs pour une fiscalité responsable et transparente.

Les initiatives internationales pour la transparence fiscale, menées principalement par l'OCDE et des réseaux comme GIFT, se concentrent sur l'échange automatique d'informations (AEOI), la transparence des bénéficiaires effectifs (Ultimate Beneficial Ownership - UBO), et le renforcement des capacités des pays en développement via des programmes comme les Inspecteurs des impôts sans frontières (ITF) pour lutter contre l'évasion et accroître les recettes fiscales, en impliquant les gouvernements, la société civile et les institutions financières.

II.3.1. Les Initiatives de transparence fiscale

Dans le cadre de la transparence fiscale, plusieurs initiatives ont vu le jour. Nous énumérons ici les initiatives clés.

- Le forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (OCDE) : il développe des normes mondiales comme la Norme commune de déclaration

(NCD) pour l'échange automatique d'informations financières et soutient les pays en développement dans l'application de ces normes.

- L'initiative inspecteurs des impôts sans frontières (IISF) : il fournit une expertise technique aux pays en développement pour renforcer leurs administrations fiscales.
- La Global Initiative for Fiscal Transparency (GIFT) : il s'agit d'un réseau mondial promouvant la transparence budgétaire et la participation citoyenne.
- L'initiative Afrique : c'est un programme de l'OCDE axé sur le renforcement de la culture fiscale et l'application de la transparence en Afrique, notamment sur les bénéficiaires effectifs.
- Le cadre BEPS (Base Erosion and Profit Shifting) : l'OCDE développe des mesures standardisées pour améliorer la coopération fiscale et la conformité internationale.

Ces différentes initiatives doivent être implémentées par des acteurs à travers des mécanismes bien identifiés.

II.3.2. Les mécanismes et les acteurs de la transparence fiscale

En ce qui concerne les mécanismes et outils, on peut citer :

- L'échange automatique de renseignements (AEOI) : Partage standardisé d'informations financières entre pays.
- La transparence des bénéficiaires effectifs (UBO) : Connaître les personnes physiques derrière les sociétés et autres structures.
- L'apprentissage entre pairs (Peer Learning) : partage des meilleures pratiques entre ministères des Finances et la société civile.
- Les Cadres normatifs : Principes et normes (ex: ceux de GIFT) pour guider les politiques fiscales nationales.

Les acteurs concernés par la transparence fiscale sont divers et peuvent être regroupés ainsi :

- Les gouvernements : acteurs principaux dans la mise en œuvre des lois et partages d'informations.
- Les institutions internationales (OCDE, FMI, Banque Mondiale) qui facilitent les normes et le soutien technique.

- La société civile : c'est un partenaire crucial dans la promotion de la redevabilité et de la participation

Face à l'ampleur des flux financiers illicites (FFI) et reconnaissant le potentiel de la transparence fiscale et de l'échange de renseignements pour les combattre et lever des ressources pour le développement des pays, la fiscalité numérique occupe aujourd'hui une place de choix dans les systèmes fiscaux. Les entreprises du monde et celles du Cameroun doivent donc anticiper et se préparer à ce changement de prisme dans le domaine de la fiscalité, car en dépendent leur notation RSE, leur attractivité auprès des investisseurs, et leur image auprès du public. La transparence fiscale n'est pas une contrainte, mais une opportunité de valoriser sa contribution à la société et de renforcer la confiance de tous.

III. Le cas du Cameroun

Dans le contexte de mondialisation des économies, le Cameroun ne peut pas rester en marge des évolutions en matière fiscale, ainsi plusieurs initiatives sont prises par l'administration fiscale pour la transparence fiscale en relation avec la RSE et la fiscalité numérique. Abordons ici une brève présentation du contexte fiscal et économique du Cameroun, les défis de la transparence fiscale et les initiatives RSE et la fiscalité numérique au Cameroun.

III.1. Présentation du contexte économique fiscal et du Cameroun

Le contexte économique du Cameroun est celui d'une économie diversifiée mais dépendante des matières premières, avec une croissance modérée stimulée par le gaz et les services, visant une transformation structurelle via la SND30. Fiscalement, le système est déclaratif et connaît des réformes visant l'équité et l'assainissement budgétaire, malgré des défis liés à la mobilisation des recettes et à l'optimisation des dépenses publiques. Les risques incluent les chocs externes (prix mondiaux) et les tensions sociales, tandis que le budget 2026 prévoit des coupes significatives des subventions aux hydrocarbures.

III.1.1. Développements macroéconomiques et financiers récents

Le taux de croissance économique est passé de 3,6 % en 2022 à 3,8% en 2023 grâce aux bons résultats des secteurs de la sylviculture et de l'exploitation forestière et au dynamisme du secteur des services. Du côté de la demande, la croissance a été principalement portée par des

investissements privés. L'inflation, qui s'établissait à 6,3% en 2022, est passée à 7,4% en 2023, sous l'effet des prix des denrées alimentaires qui ont augmenté de 11,1%.

Le déficit budgétaire a reculé, passant de 1,1% du PIB en 2022 à 0,9% en 2023, en raison d'une meilleure rationalisation des dépenses publiques, de politiques visant à élargir l'assiette fiscale (par rapport à la charge fiscale actuelle de 12,6% du PIB) et de la hausse des prix du pétrole. La dette publique est passée de 45,3 % du PIB en 2022 à 41,8 % en 2023, bien que le Fonds monétaire international classe toujours le pays parmi les pays présentant un risque élevé de surendettement. Le déficit du compte courant a diminué, passant de 3,4% du PIB en 2022 à 2,7% en 2023, en raison de l'amélioration de l'excédent des revenus primaires et de l'augmentation de la production de gaz. La qualité des portefeuilles du système bancaire s'est légèrement détériorée, le ratio brut des comptes en souffrance passant de 13 % à 15,4 % entre fin 2022 et la mi-2023. Toutefois, le ratio de fonds propres est passé de 15% à 16,3% au cours de la même période.

Selon la Banque mondiale, parmi la population économiquement active, le taux de pauvreté à 2,15 dollars par jour était estimé à 23% en 2023, et le taux de chômage était estimé à 3,7%, en raison de la faible croissance économique.

III.1.2. Réforme de l'architecture financière mondiale

Les transformations structurelles sont lentes. Entre 2000 et 2023, la contribution du secteur des services au PIB a connu une nette augmentation, passant de 44,3% à 51,9%, au détriment du secteur industriel, dont la part a diminué de 34,1 % à 25 % du PIB. La structure de l'emploi a considérablement évolué entre 1990 et 2019, avec une nette diminution de la part de l'emploi dans le secteur agricole, qui est passée de 70% en 1990 à 43% en 2019, tandis que la part des services est passée de 20% à 42%. La part de l'emploi dans l'industrie est restée globalement stable au cours de la période.

Pour assurer une transformation structurelle, le pays doit redoubler d'efforts pour mobiliser non seulement les ressources nationales, mais aussi les ressources extérieures concessionnelles nécessaires au financement des projets d'infrastructure dans les domaines de l'énergie et des transports à un prix abordable. Il est impératif de réformer l'architecture financière mondiale afin d'accroître le pouvoir de décision de l'Afrique au sein des principales institutions financières internationales. Cette mesure permettra de mieux prendre en compte les priorités de l'Afrique, notamment en matière d'accès à des ressources stables et à long terme.

Concernant le Cameroun, pays du bassin du Congo riche en ressources naturelles, cette réforme permettrait une meilleure valorisation de son capital naturel, une revalorisation de sa richesse nationale et l'accès à de nouvelles ressources financières, notamment grâce à la mise en place d'un éventuel marché du carbone. Pour le moment et ceux depuis plusieurs années, la principale ressource financière est la fiscalité dont nous présentons dans la suite le contexte.

Le système fiscal camerounais est déclaratif ; il consiste à donner en amont au contribuable la latitude de produire une déclaration sur la base de laquelle, il paye les impôts et taxes correspondants. Cette déclaration bénéficie d'une présomption formelle de sincérité, la faculté est laissée à l'administration de jouer son rôle régulateur d'analyse des déclarations au moyen des différents contrôles dont les modalités d'exercices sont précisés dans les articles L11 à L49 du Livre des Procédures Fiscales.

Le système fiscal camerounais se caractérise par l'existence d'une multiplicité de supports plus ou moins légaux, construisant une myriade de normes à portée fiscale. Il s'agit de la Constitution, du Code Général des Impôts, des Lois de finance successives, divers textes administratifs, mais aussi la jurisprudence fiscale. A côté de ces normes purement fiscales, on retrouve des textes connexes, qui d'une certaine manière influent la manière dont les impôts sont collectés dans le pays. Il s'agit des conventions fiscales, des codes sectoriels notamment dans les domaines des ressources extractives et de l'exploitation forestière et aussi des contrats pétroliers qui ont été signés.

Le cadre légal et institutionnel du système fiscal camerounais est caractérisé par une distribution de pouvoirs, des responsabilités et des prérogatives qui est marquée par un déséquilibre entre le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et les acteurs externes à l'administration publique (groupements socio-économiques, bailleurs de fonds internationaux et de plus en plus association des consommateurs).

Depuis 2011, le Cameroun a entrepris une série de réformes substantielles en matière fiscale. Deux ordres de réformes sont mis en œuvre par la DGI : les réformes de politique fiscale et les réformes d'administration fiscale, qui sont en général conformes aux prescriptions internationales, notamment du FMI. Il s'agit en général de mesures d'élargissement de l'assiette fiscale, de simplification et de digitalisation de procédures, de réorganisation efficiente de services, de rationalisation de la dépense fiscale, de lutte contre les flux financiers illicites, et

contre l'évasion fiscale. Les objectifs à l'initiative de la réforme n'étaient pas seulement d'introduire de l'équité fiscale. Lors de la conférence sur la mobilisation des ressources dans les pays en développement, un des anciens directeurs généraux de la DGI a donné quelques éléments qui brossent la psychologie derrière le démarrage de ces réformes. Globalement, il était question d'assurer une imposition efficace de certains secteurs insuffisamment fiscalisés (forêt, pêches, mines...).

La réforme du système fiscal camerounais, ne ciblait pas l'introduction d'une plus grande équité. Il était d'avantage question d'accroître les recettes budgétaires du pays et faire face aux besoins de finances publiques du moment. Si ces différentes réformes ont permis d'améliorer progressivement la mobilisation des ressources fiscales en volume, une analyse détaillée des chiffres renseigne sur deux paradoxes. Le premier est que les pics des années 2011, 2013 et 2015 semblent exceptionnels. En revanche, les années 2016, 2017 et 2018 ont été assez molles. A cela il faut ajouter que la hausse des revenus fiscaux s'est fait au détriment des individus qui paient le prix lourd via les taxes (fiscalité indirecte). Le système fiscal camerounais se doit donc à l'ère du numérique d'être transparent pour être efficace.

III.2. Les défis de la transparence fiscale au Cameroun

Les défis de la transparence fiscale au Cameroun incluent la forte prédominance du secteur informel, la faible capacité administrative et la corruption, le manque de systèmes informatisés robustes, une faible culture de conformité fiscale et une dépendance excessive à la TVA, le tout entravant la mobilisation des recettes et rendant la fiscalité moins réactive à la croissance économique. Pour y remédier, des réformes visent la formalisation des entreprises, l'informatisation des processus (comme la taxation en temps réel) et une meilleure coopération fiscale internationale, mais leur mise en œuvre est freinée par des obstacles structurels et une gouvernance limitée.

Les principaux défis de la transparence fiscale au Cameroun sont :

- Le secteur informel est dominant : une grande partie de l'économie échappe au fisc, réduisant la base d'imposition et la pression fiscale globale.
- La faiblesse de l'administration fiscale sur le plan numérique : on assiste à un manque de systèmes informatisés pour une gestion efficace.

- La corruption et la gouvernance : la corruption constitue un frein majeur, diminuant la volonté des contribuables et des entreprises de se conformer aux obligations fiscales.
- La Dépendance à la TVA : Le pays dépend fortement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, tandis que les impôts directs et les droits de douane sont moins performants.
- La faible Conformité Fiscale : il s'agit des problèmes de perception et d'attitude des contribuables, exacerbés par une faible culture de la transparence et de la coopération.
- La complexité des Exonérations : Bien que visant à stimuler l'économie, les exonérations doivent être gérées avec soin pour ne pas réduire excessivement les recettes.

Quelques solutions ou initiatives sont envisageables pour pallier aux freins à la transparence :

- La Taxation en Temps Réel (TTR) : il s'agira de mettre en place un système numérique pour lutter contre la fraude et sécuriser les recettes.
- La formalisation et l'élargissement de la Base : il s'agira des incitations pour intégrer le secteur informel dans le système fiscal.
- La coopération Fiscale Internationale : Échange d'informations avec d'autres pays pour combattre l'évasion fiscale transfrontalière.
- L'amélioration de l'administration : Investissement dans la technologie et la formation pour améliorer la modernisation de la collecte des impôts.

La réussite de ces réformes dépend de la capacité du Cameroun à surmonter les obstacles institutionnels et à instaurer une gouvernance fiscale plus transparente et plus efficace notamment à travers l'échange automatique de renseignements sur les comptes financiers.

Le Cameroun, membre du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales depuis 2012, s'est engagé à mettre en œuvre la Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale (EAR) d'ici septembre 2026. Cent vingt-cinq des 171 membres du Forum mondial se sont désormais engagés à mettre en œuvre l'EAR à une date précise, dont 12 entre 2024 et 2026, et la grande majorité d'entre eux ont commencé les échanges. Ce champ d'application toujours plus large est essentiel pour garantir l'efficacité de la norme dans la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales.

« En adhérant à l'échange automatique, les autorités camerounaises réaffirment leur engagement total, aux côtés du Forum mondial, en faveur de la transparence et de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales internationales; ceci pour plus de justice et d'équité fiscales et une mobilisation optimale des ressources internes si nécessaires au financement du développement durable du Cameroun », a déclaré Louis-Paul Motazé, Ministre des Finances du Cameroun.

Le Forum mondial accompagnera les progrès du Cameroun dans la réalisation de son engagement à commencer l'échange automatique d'ici septembre 2026, et des mises à jour seront fournies aux membres du Forum mondial et au G20. Le Secrétariat du Forum mondial soutiendra les autorités fiscales camerounaises dans leur mise en œuvre la norme d'EAR et à relever les défis qui pourraient se présenter.

L'un des objectifs des activités de renforcement des capacités, de sensibilisation et d'assistance technique du Secrétariat du Forum mondial est d'équiper les pays en développement pour qu'ils puissent mettre en œuvre toutes les formes d'échange de renseignements et en tirer profit, et nous sommes ravis de voir les résultats de ces efforts, a déclaré Gaël Perraud, Président du Forum mondial. La décision du Cameroun de s'engager dans l'échange automatique accélérera la lutte du pays contre l'évasion fiscale et les autres flux financiers illicites et devrait, à terme, stimuler la mobilisation des ressources nationales. Tout ceci n'est possible que dans le cadre d'une fiscalité numérique basée sur des initiatives RSE.

III.3. Les initiatives de RSE et de fiscalité numérique au Cameroun

Au Cameroun, les initiatives de RSE sont en développement, portées notamment par des acteurs comme Orange et MTN, avec un accent sur l'éducation et le digital via des fondations d'entreprise. L'année 2026 marque un tournant décisif avec l'entrée en vigueur de nouvelles régulations sur la fiscalité numérique et le renforcement des engagements de Responsabilité Sociétale des Entreprises

III.3.1. Fiscalité Numérique : L'imposition des géants du Web

Depuis le 1^{er} janvier 2026, le Cameroun a instauré une réforme fiscale majeure ciblant les multinationales du numérique sans présence physique sur le territoire. Ainsi les plateformes étrangères (telles que Netflix, Amazon, TikTok, Meta, etc.) sont désormais soumises à un impôt de 3% sur leur chiffre d'affaires réalisé au Cameroun. L'Etat prévoit de capter environ 5 milliards de F CFA grâce à cette mesure pour l'exercice 2026.

Selon l'article 23 bis du Code Général des Impôts ces entreprises sont désormais obligées à effectuer leurs déclarations et paiements via un dispositif dématérialisé mis en place par la Direction Générale des Impôts (DGI). Par ailleurs, il faut noter que ces entreprises peuvent être tentées de réajuster leurs tarifs ou leurs offres afin de répercuter cette nouvelle taxe sur les utilisateurs locaux.

III.3.2. Les initiatives de RSE au Cameroun

La RSE au Cameroun évolue vers une approche plus structurée et durable, portée par les secteurs des télécoms et de l'industrie.

- Secteur des Télécoms : Orange et MTN Cameroun continuent de se disputer le leadership avec des investissements massifs dans l'inclusion numérique et l'environnement. Par exemple, MTN mise sur les énergies renouvelables pour l'extension de son réseau afin de réduire son empreinte carbone.
- Transition Écologique : Le budget de l'Etat pour 2026 consacre 406,2 milliards de F CFA (soit environ 4,72 % du budget total) à la lutte contre le changement climatique, incitant les entreprises à aligner leurs projets RSE sur les priorités nationales.
- Réseautage et Structuration : Le réseau RSE Cameroon a été lancé pour fédérer les acteurs de l'économie durable et promouvoir une démarche de RSE co-définie avec les communautés locales pour garantir sa durabilité.

IV. Analyse et résultats

Ce point de notre article nous permet de présenter d'une part les apports du numérique dans collecter des impôts et d'autre part la contribution du numérique et de la RSE dans l'amélioration de la transparence fiscale au Cameroun et les recommandations pour une fiscalité responsable.

IV.1. Analyse des données et des résultats de l'étude : le numérique au service de l'administration de l'impôt au Cameroun

Il semble difficile, a priori, d'isoler l'impact de la digitalisation des procédures fiscales, d'autres réformes de politique et d'administration fiscale ayant une incidence sur les performances de la DGI. Toutefois, l'impact de certaines réformes peut être perceptible au double plan quantitatif et qualitatif.

Au plan quantitatif, certaines mesures ont eu un impact positif sur l'élargissement de l'assiette et la sécurisation des recettes. A cet égard, le croisement des fichiers Douanes-Impôts, grâce à la plateforme FUSION, a permis d'identifier 4 320 importateurs non actifs à la DGI dont l'exploitation par les services opérationnels de la Direction Générale des Impôts a permis de fidéliser à ce jour près de 546 contribuables pour un rendement fiscal de plus de 3 milliards de Francs CFA.

Par ailleurs, la digitalisation de l'AMR et l'automatisation de la délivrance de l'ACF, couplées à la solidarité de paiement, ont entraîné une évolution à la hausse du nombre de plans de règlements conclus en 2018 dans le secteur forestier, soit 11 moratoires pour une dette globale moratorisée de 5,6 milliards de Francs CFA. Quant à la dématérialisation des modalités d'enregistrement de la commande publique, son impact est significatif sur le rendement desdits droits, qui sont passés de 28,9 milliards de Francs CFA en 2016 à 37 milliards de Francs CFA en 2018, soit une hausse de 8,1 milliards de Francs CFA en valeur absolue et une variation positive de 28% en valeur relative.

Au plan qualitatif, la mise en place de la télédéclaration a permis une meilleure fidélisation des contribuables avec un taux de déclaration dans les délais avoisinant 100% à la DGE et 90% dans les CIME. Dans le même ordre d'idées, l'informatisation de l'AMR couplée à l'automatisation de la délivrance de l'ACF, de l'attestation d'immatriculation et du certificat d'exemption de cautionnement ont permis un meilleur suivi de l'action en recouvrement et la fiabilisation des états de restes à recouvrer et célérité dans l'obtention des éléments du dossier fiscal. Enfin la digitalisation du fichier national des contribuables a permis un accroissement du portefeuille des moyennes entreprises et, d'une manière générale, l'amélioration du civisme fiscal. Il semble difficile, a priori, d'isoler l'impact de la digitalisation des procédures fiscales, d'autres réformes de politique et d'administration fiscale ayant une incidence sur les performances de la DGI.

IV.2. Contribution de la fiscalité numérique et de la RSE à l'amélioration de la transparence fiscale

Au Cameroun, la fiscalité numérique améliore la transparence en digitalisant les procédures (télédéclaration, fichiers croisés) pour élargir l'assiette fiscale et suivre les recettes. La RSE, combinée à la transparence fiscale, renforce le civisme des entreprises, les encourage à une contribution éthique (ex: via des déclarations en ligne facilitées). Ces deux leviers, en

s'alliant, sécurisent les recettes, réduisent la fraude et renforcent la confiance dans le système fiscal, en alignant les obligations des contribuables sur les pratiques internationales et en s'adaptant à l'économie digitale.

La fiscalité numérique si elle est bien implémentée dans l'environnement fiscal camerounais, elle va apporter une amélioration remarquable dans la transparence fiscale dans ce sens qu'elle permettra :

- L'amélioration du suivi et du recouvrement : la digitalisation permet à la Direction Générale des Impôts (DGI) de croiser les fichiers (Douanes-Impôts) et de sécuriser les recettes en élargissant l'assiette fiscale.
- La facilitation de la conformité : Les plateformes en ligne (téléprocédures) simplifient les démarches pour les contribuables, augmentant le respect des délais et le civisme fiscal, comme observé avec le succès de la télédéclaration.
- L'adaptation aux nouvelles économies : des taxes spécifiques (TVA sur le e-commerce, taxe sur les plateformes numériques) sont instaurées pour capter les revenus de l'économie digitale, alignant le système fiscal sur les pratiques internationales et affirmant la souveraineté fiscale du Cameroun.
- La fiabilisation des données : Les paiements et identités numériques créent des pistes de données fiables, améliorant le contrôle et l'identification des contribuables, réduisant ainsi la fraude.

Le rôle de la Responsabilité Sociale des Entreprises dans l'environnement fiscal est divers, elle permet :

- Le renforcement du civisme fiscal : La RSE encourage les entreprises à voir leur contribution fiscale non comme une contrainte, mais comme un acte citoyen essentiel au développement, renforçant la confiance et l'intégrité du système.
- L'alignement éthique : les entreprises socialement responsables s'engagent à respecter leurs obligations fiscales de manière éthique et légale, complétant ainsi les efforts de l'administration fiscale.
- Le soutien à la digitalisation : Des entreprises citoyennes participent activement aux nouvelles procédures numériques (déclarations en ligne), même si des efforts de formation restent nécessaires, notamment dans les zones rurales.

Le rôle de la fiscalité numérique combinée à la RSE n'est plus à démontrer, ainsi cette synergie permettra d'aboutir à :

- La transparence et la confiance : l'alliance des deux crée un cercle vertueux : des outils numériques transparents facilitent le civisme RSE, et des entreprises citoyennes soutiennent l'efficacité des outils numériques pour une meilleure collecte et une plus grande transparence, réduisant les flux financiers illicites.
- Une administration fiscale moderne : Le numérique renforce les capacités de contrôle et d'analyse des données, tandis que la RSE favorise une culture de conformité volontaire, préparant le terrain pour une fiscalité plus équitable et efficace face aux défis de l'économie dématérialisée.

IV.3. Recommandations pour les entreprises et les autorités camerounaises

Le Cameroun a tout intérêt à renforcer sa fiscalité numérique pour capter la valeur créée par l'économie numérique. En effet, avec le développement technologique qui s'accroît aujourd'hui autour des intelligences artificielles, le risque d'évasion fiscale est accru à l'avantage des entreprises du numérique si ces dernières ne sont pas responsables ; car il est difficile de mesurer leur assiette imposable. Les entreprises doivent se conformer via l'immatriculation et les déclarations en ligne. Pour la RSE, l'adoption de pratiques durables (sociales, environnementales) devient un levier de compétitivité, encouragé par des incitations fiscales.

Il est donc fait à l'Etat Camerounais plusieurs recommandations :

- Le renforcement de la conformité numérique : implémenter efficacement le portail électronique sécurisé pour l'immatriculation et le paiement de la taxe de 3 % par les entreprises non-résidentes (article 23 bis de la loi de finances 2026).
- La sécurisation des recettes : poursuivre l'élargissement de l'assiette fiscale sur les transactions Mobile Money
- Incitations et accompagnement des startups : appliquer les taux réduits (15% IS, 5% IRCM) et les exonérations sur les équipements TIC pour encourager l'innovation et pousser les entreprises camerounaises à développer les services numériques pour lesquels les résidents camerounais se trouvent obligés de faire recours à l'extérieur (logiciels, internet, bouquets TV, etc.)

- Incitations à la RSE : Simplifier l'accès aux incitations fiscales "vertes" (réduction de pollution, gestion des déchets) et valoriser les bonnes pratiques RSE, notamment la promotion des femmes et la formation.

En ce qui concerne les entreprises, les recommandations suivantes sont faites :

- La mise en conformité fiscale : identifier et s'acquitter des impôts sur le numérique (TVA, 3% sur le chiffre d'affaires, impôt sur le revenu) pour éviter les sanctions.
- L'intégration de la RSE : formaliser une démarche RSE pour améliorer l'image, attirer des partenaires et bénéficier d'avantages fiscaux.
- La transformation digitale : adopter des outils numériques pour optimiser la gestion fiscale et se conformer aux obligations déclaratives en ligne.

V. Conclusion

La digitalisation fiscale et la RSE sont des leviers importants pour améliorer la transparence fiscale au Cameroun. Le Cameroun, comme beaucoup de pays en développement, fait face à des défis de transparence fiscale et de lutte contre la corruption. La digitalisation des processus fiscaux peut aider à renforcer la transparence et à réduire les opportunités de corruption.

L'administration fiscale camerounaise a opéré une mutation numérique profonde pour sécuriser les recettes et limiter la fraude. Plusieurs initiatives ont été engagées :

- Les téléprocédures généralisées : les déclarations et paiements d'impôts se font désormais en ligne, réduisant les contacts physiques et les risques de corruption.
- La taxation en temps réel : prévue pour 2026, elle permettra l'enregistrement immédiat des transactions taxables pour une traçabilité optimale.
- L'échange automatique d'informations : le Cameroun s'est engagé à mettre en œuvre la norme EAR d'ici septembre 2026 pour lutter contre l'évasion fiscale internationale.
- Les nouveaux impôts numériques : la loi de finances 2026 instaure un impôt de 3 % sur le chiffre d'affaires des entreprises du numérique opérant depuis l'étranger.

Le gouvernement camerounais a lancé des initiatives pour digitaliser l'administration fiscale, notamment : la plateforme e-Gouvernement pour accéder à des services publics en

ligne ; le Mobile Tax pour faciliter les paiements en ligne et la- Dématérialisation des documents administratifs : pour réduire les interactions physiques.

La RSE encourage les entreprises à adopter des pratiques transparentes et responsables. Au Cameroun, les entreprises peuvent contribuer à la transparence fiscale en publiant leurs données financières pour améliorer la visibilité et la confiance ; adopter des codes de conduite éthique pour prévenir la corruption et les pratiques illicites. Les avantages prévisibles dans l'adoption de la RSE et la digitalisation sont :

- Une efficacité accrue : réduction des délais et des coûts ;
- La transparence renforcée : lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- La confiance améliorée : entre l'État et les citoyens, et entre les entreprises.

Pour bénéficier des avantages qu'offrent la RSE et la digitalisation, l'Etat du Cameroun doit faire face aux défis suivants :

- Infrastructures numériques : besoin d'investissements pour couvrir tout le territoire ;
- Formation et sensibilisation des agents publics et des contribuables aux outils numériques ;
- Sécurité des données : protection des informations sensibles
- Financement du secteur numérique : encourage le développement du numérique par des avantages fiscaux.

Bibliographie :

1. ARARAT M. (2006), *Corporate Social Responsibility Across Middle East and North Africa*, working paper, Sabanci University.
2. Dounia Karimi, (2020), *Fiscalité numérique et RSE : Au service d'une transparence fiscale*, Revue internationale d'économie numérique, ISSN : 2665 – 8151, volume 2, n° 1.
3. COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES (2001), Livre Vert - Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociétale des entreprises, COM/2001/0366 final, Bruxelles.
4. Direction Générale des Impôts, Manuel de procédures relatives a la répression pénale des infractions fiscales, 2024.
5. Direction Générale des Impôts, Plan stratégique de la DGI 2026-2028.

6. Florence Deboissy, Précis de fiscalité des entreprises mise à jour au 1^{er} janvier 2012.
7. Loi de finance 2026 du Cameroun.
8. OCDE, (2001), Projet de l'OCDE sur les pratiques fiscales dommageables : rapport d'étape.
9. OCDE, (2009), Étude sur le rôle des intermédiaires fiscaux.
10. OCDE, (2016) (date de consultation : 30 octobre 2019), Les inégalités de revenus restent élevées dans un contexte de reprise modérée, [en ligne]. URL: BACONNIER R, TALY M, (2005), Fraude fiscale : caractérisation et enjeux, un rapport moral sur l'argent dans le monde, 2004, Association d'économie financière, Paris, Ed. PAU.
11. Projet de l'OCDE sur les pratiques fiscales dommageables : rapport d'étape, 2001, paragraphe 37, disponible sur <http://www.oecd.org/fr/ctp/dommageable/2664477.pdf>.
12. RUIZ M. (2006), *Convention or Mutual Administrative Assistance in Tax Matters, and community rules: how to improve their interaction?* Ec.Tax review , Volume 15, Issue 4, pp.196-202
13. <https://www.oecd.org/fr/networks/global-forum-tax-transparency/news>
14. <https://formation.lefebvre-dalloz.fr/dossier/fiscalite>
15. <https://www.oecd.org/fr/social/OCDE2016-Le-point-sur-les-inegalites-de-revenu.pdf>.
16. <https://www.afdb.org/fr/countries/central-africa/cameroon/cameroon-economic-outlook>